

N°	MOIS	ANNEE
07	OCTOBRE	2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE D'AUTEUIL-LE-ROI

L'an Deux mille vingt-trois, le 05 octobre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de **Madame Marie-Christine CHAVILLON**, Maire d'Auteuil-le-Roi.

Étaient présents : M JAMOT, M JONIEC, MME JONIEC, M BERTHON, M CAPELLE, MME MURET, MME CLEMENCE, M BLONDEAU, MME SCHMIT,

Étaient absents excusés : M DE LA ROCHE a donné pouvoir à Mme CHAVILLON

Étaient absentes : MME PATIN, MME GADRAS, MME GIMENO, MME COURREGE

Nombre de membres élus	15	Quorum	8
Nombre de membres présents	10	Date de la convocation	25 SEPTEMBRE 2023
Nombre de membres votants	11	Date de l'affichage	25 SEPTEMBRE 2023

Objet : DECISION MODIFICATIVE CHAPITRE 041 – DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 109 de la Loi de finances pour 2022,

Vu la régularisation des écritures d'inventaire,

Vu la décision du Maire 01/2023 acceptant le leg du Département, à savoir un véhicule Peugeot 108

Considérant le besoin d'un apport de fonds en dépenses et recettes d'investissement sur le chapitre 041,

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de prendre une décision modificative comme suit :

COMPTES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
041 / 2182 / OPFI	Véhicules roulants	9 000,00	
	Total	9 000,00	0,00

COMPTES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
041 / 1323 / OPFI	Subvention Département	9 000,00	
	Total	9 000,00	0,00

Après en avoir délibéré **11 voix POUR**, le conseil municipal adopte la décision modificative ci-dessus **Dit** que la délibération sera adressée à Madame la Sous-préfète de Rambouillet, à Monsieur Le Comptable du SGC de Rambouillet.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Maire, Marie-Christine CHAVILLON